



Communiqué de presse

Fribourg le 11 janvier 2010

Le FC Fribourg, évoluant en championnat suisse de 1^{ère} ligue Amateur, se sépare avec effet immédiat de son joueur attaquant n°9, Gudelj Boze, celui-ci ayant avoué avoir participé à l'affaire « des paris truqués ».

Lors d'une séance extraordinaire qui a eu lieu jeudi dernier 7 janvier 2010, entre le joueur G. Boze et les dirigeants du FC Fribourg, celui-ci a confirmé avoir participé à l'affaire « des paris truqués », dans le cadre uniquement du match d'entraînement du 17 juillet 2009, entre le FC Bienne (Challenge League) et FC Fribourg (1^{ère} Ligue), lequel match a été perdu sur le score de 2-0.

Le FC Fribourg précise bien qu'il ne s'agit **pas d'une affaire de match truqué mais bien de pari truqué**, impliquant uniquement le joueur concerné dans le cadre d'une enquête pénale menée par le Ministère Public de la Confédération. Les instances dirigeantes et sportives de notre association « Football-Club Fribourg » ne sont pas concernées par les procédures pénales en cours.

Il est évident que cette affaire, quelle qu'en soit sa conclusion à venir, cause un grand préjudice à notre sport. Dans ce contexte notre club ne peut tolérer, d'aucune manière, ni blanchir, un tel agissement de la part d'un de ses membres actifs – qui plus est, un joueur. **Le FC Fribourg a dû procéder au limogeage avec effet immédiat du joueur Gudelj Boze pour atteinte et dommage à notre association et à son but.**

Pour tous nos membres, dirigeants, entraîneurs, joueurs, membres supporters et sponsors, nous regrettons cette situation et ses implications. Nous comptons sur leurs compréhension et soutien. Pour et avec eux, nous continuerons à transmettre au travers de la pratique du FOOTBALL de vraies valeurs, celle de sportivité et d'intégrité, de formateur pour nos jeunes et de passion pour tous les autres.

Pour tout renseignement complémentaire :
Christophe Fragnière / Président du FC Fribourg / Mobile : 079 448 69 35

